

CHEZ VOUS

LE DRENNEC

1,7 million d’euros pour 21 projets du territoire

Vendredi, une réunion sur les projets du Pacte Finistère 2030, dispositif de soutien du Département aux territoires, s’est déroulée au Drennec. 21 projets de la communauté des communes du pays des Abers (CCPA) sont aidés pour la période 2025-2026.

● Vendredi, Maël de Calan, président du conseil départemental, et Gilles Mounier, vice-président chargé du développement durable et des territoires, ont tenu une réunion à la salle des hortensias, en présence de Jean-François Tréguer, président de la communauté des communes du pays des Abers (CCPA), et des maires du territoire. Au cours de cette rencontre, Maël de Calan a présenté le deuxième volet (2025-2026) du Pacte Finistère 2030 de la CCPA et le volet sur le canton de Plabennec.

50 000 € pour le centre d’interprétation des algues

Gilles Mounier a indiqué que « sur la période 2025-2026, le Département va soutenir 21 projets pour près de 1,7 million d’euros dans le territoire de la CCPA. De plus, pour



Maël de Calan (à droite), président du conseil départemental et Jean-François Tréguer (à gauche) a longuement échangé avec les maires de la communauté des communes du pays des Abers.

l’année 2025, le Département va soutenir 17 projets pour un montant total de 510 000 € dans le canton de Plabennec ». Les projets soutenus pour 2025-2026 concernent divers domaines. On retrouve une politique d’action sociale pour les communes de la CCPA avec le soutien au fonctionnement du centre local d’information et de coordination pour 78 000 € ; la création d’un pôle d’accès aux droits pour 200 000 € et la coordination enfance jeunesse pour 8 000 €. Concernant les infrastructures et le développement local, un montant de 50 000 € est destiné à la construction du centre d’interprétation et de valorisation des algues, à Plouguerneau. 50 000 € serviront pour l’aménagement et la création d’un cheminement doux de la route de Plabennec à Kersaint-Plabennec ; 120 000 € pour l’aménagement d’une piste cyclable à

Plouguin en direction de Saint-Pabu et 50 000 € pour la sécurisation de la vélo-route des Abers. Des projets divers à Landéda, Lannilis, Saint-Pabu, Tréglonou, pour un total de 370 000 €, serviront à aménager ces communes.

340 000 € pour des équipements sportifs

Côté culture et patrimoine, 50 000 € sont attribués pour consolider l’église du Drennec ; 80 000 € pour restaurer la Motte féodale de Lesquélen à Plabennec et 20 000 € pour la programmation culturelle de Plouguerneau. 340 000 € sont dédiés aux équipements sportifs de Bourg-Blanc, Plabennec et Plouvien ; 70 000 € pour la rénovation énergétique du multi-accueil municipal de Plouguerneau et 200 000 € pour l’assainissement des eaux des communes du CCPA et le syndicat des eaux du Bas-Léon.

PLOUVIEN

Le pont du Moulin d’Avoine interdit aux poids lourds

● Suite à une étude demandée par la commune, la société d’expertise Apav vient de terminer son diagnostic sur le pont du Moulin d’Avoine et les résultats ne sont pas bons. En effet, malgré une chaussée en bon état apparent, la structure du pont du Moulin d’Avoine est en réalité en mauvais état. Certains appuis fragiles des dalles formant la structure porteuse peuvent produire un affaissement de la chaussée. C’est la raison pour laquelle des mesures de sécurité sont nécessaires avec une interdiction de traversée du pont aux véhicules dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes. De gros travaux sont à prévoir dans les mois

qui viennent. Les ponts de Garéna et de Kergaraoc ont déjà bénéficié d’une réfection totale. Celui de Kér-

iber fait aujourd’hui l’objet d’une étude pour des travaux normalement prévus en septembre.



C’est le quatrième pont de la commune qui est déclaré en mauvais état.

PLABENNEC

Trois blessés dans une collision

● Une collision entre deux voitures s’est produite hier, peu après 18 h, au niveau du carrefour de Traon-Bras et de la D59, au sud du centre-

ville de la commune. Les pompiers ont pris en charge trois occupants, souffrant de blessures. L’accident a généré des bouchons.



La collision s’est produite au carrefour de la D59 et de la route de Traon-Bras. Les agents ont sablé la voirie pour absorber les traces d’hydrocarbures.

La chorale du Menhir a remis un chèque de 900 € à Rétina France



Marie-Françoise Le Bris (devant, troisième à gauche) et quelques représentantes de la chorale du Menhir ont remis une somme de 900 € à Rétina France.

● Jeudi, la chorale du Menhir a confirmé sa contribution à l’opération « Mille chœurs pour un regard » en remettant un don de 900 € à Rétina France. Lors du concert du 23 mars, la chorale du Menhir avait invité la chorale Kan ar Vag de L’Hôpital-Camfrout et toutes deux ont chanté pour Rétina France, devant plus de 130 spectateurs. L’association finance des programmes de recherche et de

bourses d’études en ophtalmologie et accompagne les personnes malvoyantes. « C’est la troisième fois que la chorale du Menhir chante pour Rétina France », explique Marie-Françoise Le Bris, présidente de la chorale.

À noter

La chorale se produira le 27 avril à Gouesnou et le 15 juin à la chapelle Saint-Jaoua de Plouvien.

Le club de karaté a reçu le multiple champion Serge Serfati samedi



Serge Safati, au centre, a partagé son expérience et ses compétences au profit d’une dizaine de stagiaires. Photo : Karaté club de Plabennec

● Samedi, le karaté club recevait, pour la troisième fois, le multiple champion du monde et européen de karaté Serge Serfati, 69 ans, 8° dan, expert auprès de la Fédération française de karaté et membre de la commission des dans et grades. Ce stage réunissait des gradés et

des professeurs de karaté qui ont travaillé sur une mise en pratique de combat s’appuyant sur des katas supérieurs. C’est dans un esprit d’ouverture, de partage et de recherche d’efficacité que Serge Serfati a fait travailler les stagiaires pendant quatre heures sur le tatami.



TÉLÉCHARGEZ L'APP LE TÉLÉGRAMME

Disponible sur App Store et Google Play

